



## Section M – Electrique

### Conditions de participation

- ◆ **Licence FFMN compétition** en cours de validité.
- ◆ **Certificat médical** obligatoire, tampon et signature du médecin sur la licence.
- ◆ **Bateau immatriculé**, la hauteur du n° est 20 mm, noir sur fond blanc.
- ◆ **Bateau de rechange autorisé**, le n° est le même.
- ◆ **Coupe-circuit extérieur fiable et conforme au modèle Naviga.**
- ◆ **Plaque de course** de 80 × 80 mm, blanche et non translucide, fixée par vis. Le n° est inscrit au recto et au verso. Chaque pilote doit prévoir un ou deux jeux de n° de **1 à 9**, plus des plaques vierges pour chaque classe courue.
- ◆ **Numéro de course**, hauteur **70 mm**, noir.
- ◆ **Contrôle technique** des bateaux à l'inscription et en course.
- ◆ **Pas de récupération en course**, sauf si le modèle est en danger (le bateau doit être étanche et insubmersible de lui-même).

### Pénalités

- ◆ **Carton jaune : 1 tour,**  
**deuxième carton jaune disqualification de la manche**
- ◆ **Carton rouge : disqualification de la manche de cette série** (le pilote peut participer aux autres séries de la même manche où il est inscrit) ou **disqualification du concours** (pour faute grave).
- ◆ **Pénalités par bouée manquée :**

1 bouée	2 bouées	3 bouées	4 bouées	5 bouées	Etc. ...
5 s	5 s et 1 tour	5 s et 2 tours	5 s et 3 tours	5 s et 4 tours	

- ◆ **Reprendre une bouée manquée n'est pas autorisé : 1 tour**

Sportivité, bonne humeur, pilotage non dangereux (dépassement, bouées, ...), respect des décisions (organisateurs, juges de course, ...), des horaires, tenue correcte, bateau décoré de deux couleurs bien visibles (peinture recommandée).